

Rousseau, et à fournir les décorations nécessaires pour la célébration de la fête de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français.

*Rapport fait par Chinard sur la recherche des objets d'art dont il avait été chargé.*

Lyon, le 17 messidor an VII (5 juillet 1799).

« Chinard, membre de l'Institut national, aux administrateurs de la Municipalité nord, canton de Lyon, hôtel commun.

« Citoyens administrateurs,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre en date de ce jour, par laquelle vous me *demandé* le *résulta* des *recherche* que *javais entreprit* de faire sur les objets d'art et *notament* sur les *bufet* d'orgue.

Il me *souvien quand* ma qualité de conservateur des arts où *javais été nommé* par le représentant Dupuis je me transportai avec le citoyen Gay *au Jacobin* où après nous être fait ouvrir avec beaucoup de peine, nous *trouvame* dans la basse église quantité de *débri*, de *figure*, *rètable*, boisage, et notamment quelque *colone* en *boi* doré qui *méritait* être conservés. Nous demandâmes à voir le *bufet* d'orgue, le concierge nous indiqua deux ou *troi petit fagot* de *boi* qui *ressemblait* à des *cotret*. C'était la *tous* ce qui restait du clavier de ce superbe instrument. Les *tuiiaux*, le *soufflet* et tout ce qui avait pu tenter la cupidité des dévastateurs n'existait plus. L'on nous dit qu'il en était de même *au Cordelier*, *au bleux cèleste*, à la Charité, quai Saint-Pierre, seulement il